

SÉANCE DU 30 JUIN 2017

Nombre de conseillers		Date de convocation	Date d'affichage
En exercice	15	26 juin 2017	4 juillet 2017
Présents	12		
Votants	15		

PRÉSENTS : M.M. LEBRET (Maire), BRUN, DELAUAUD, GARÇON, GASCOIN, GUILLEMINOT, MOISAN, SÈVE.

Mmes DESPINS, LECOZ, OLIVIER, WALLET.

EXCUSÉS :

M.M. BOISSONNADE (pouvoir à M. GARÇON), JOURDAIN (pouvoir à M. LEBRET).

Mme PÉHO (pouvoir à M. DELAUAUD).

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. BRUN.

La séance est ouverte à 20 h 30. En préambule, Monsieur le Maire propose de traiter en premier le point 2 de l'ordre du jour. Le Conseil Municipal donne son accord.

I - TRANSFERT DES RÉSEAUX DU S.I.E.L./RÉPARTITION DES RÉSULTATS DÉFINITIFS DU S.I.E.L.

Délibération n° 17-06-20 (SP 03/07/17)

M. le Maire rappelle au Conseil la dissolution programmée du S.I.EL (Syndicat Intercommunal d'ELectricité) au 30 Juin 2017. Le S.I.EL étant dissout, les travaux d'électricité à entreprendre sur la commune sont désormais de la responsabilité de l'Intercommunalité GPS&O. Il appartient au Conseil Municipal de transférer les réseaux d'éclairage public sous la responsabilité de GPS&O. Les actifs et passifs du syndicat sont répartis entre chaque commune adhérente au syndicat et doivent être réintégrés dans le budget respectif des communes. Breuil-Bois-Robert percevra ainsi les sommes de 58 567,99 € au titre de l'Investissement et 9 950,11 € au titre du fonctionnement.

M. le Maire lit la délibération et fait procéder au vote.

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

II - ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS ET SUPPLÉANTS POUR LES ÉLECTIONS SÉNATORIALES

Les Élections Sénatoriales auront lieu le dimanche 24 septembre 2017 et il appartient au Conseil Municipal de désigner 3 délégués titulaires et 3 suppléants. M. le Maire informe le Conseil qu'il faut élire un Bureau pour procéder à l'élection.

Mmes LECOZ et OLIVIER, M.M. GARÇON et GASCOIN constituent le Bureau. M. BRUN assure le secrétariat.

Élection des délégués titulaires

M. le Maire demande si des Conseillers se portent candidats pour être délégués titulaires. M.M. BRUN, JOURDAIN (représenté) et MOISAN présentent leur candidature.

M. le Maire fait procéder au vote à bulletin secret.

Ont obtenu : M. Christian BRUN 15 voix
M. Olivier JOURDAIN 15 voix
M. Bernard MOISAN 15 voix

Sont élus au premier tour M.M. Christian BRUN, Olivier JOURDAIN et Bernard MOISAN.

Élection des délégués suppléants

M. le Maire demande si des Conseillers se portent candidats pour être suppléants. M.M. DELAVALD, GASCOIN et Mme DESPINS présentent leur candidature.

M le Maire fait procéder au vote à bulletin secret.

Ont obtenu : M. Maurice DELAVALD 15 voix
M. Laurent GASCOIN 15 voix
Mme Claudette DESPINS 15 voix

Sont élus au premier tour à égalité de voix : Maurice DELAVALD, Laurent GASCOIN et Claudette DESPINS, l'ordre est donc déterminé par l'âge comme suit :

1^{er} suppléant : Claudette DESPINS

2^{ème} suppléant : Maurice DELAVALD

3^{ème} suppléant : Laurent GASCOIN

Les résultats sont immédiatement transmis aux services préfectoraux par courriel. L'original du PV sera transmis en sous-préfecture dès le lendemain.

III - QUESTIONS DIVERSES

Utilisation du stade de football

M. DELAVALD demande ce qu'il convient de faire avec le club de GUERVILLE-ARNOUVILLE. Le point sera évoqué au prochain Conseil.

Création d'une allée piétonne

La création d'une allée piétonne le long de la Mare Henriette est demandée afin que les piétons accèdent à la salle depuis le parking sans croiser des véhicules automobiles. Il est demandé un chiffrage pour cette réalisation.

Le Conseil est clos à 22h10 par M le Maire.